

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 7 (1929)

Artikel: Remarques sur la construction de l'enceinte romaine rue de l'Hôtel de Ville, Genève
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



REMARQUES SUR LA CONSTRUCTION DE L'ENCEINTE ROMAINE RUE DE L'HOTEL DE VILLE, GENÈVE

L. BLONDEL.



Le dégagement d'une partie du mur romain a non seulement enrichi les collections lapidaires du Musée de pièces intéressantes, il a permis de compléter les observations qui avaient été faites derrière les immeubles N^{os} 1-3 de la Taconnerie¹. Pour la première fois nous avons pu nous rendre compte de la coupe exacte de cet ouvrage.

L'épaisseur du mur, qui n'était pas absolument sûre, est maintenant déterminée. Elle offre ici à la base 2 m. 75, mais comme toutes les pierres à l'extérieur ont été ravalées de 8 à 10 centimètres dans les parties supérieures, infiniment plus vers la base, qui a été recouverte par un parement de pierres de Meillerie, il faut augmenter cette dimension. Si nous comparons avec la fouille faite derrière les maisons de la Taconnerie, on constate en effet que les assises de base, bréchées ici, formaient à l'extérieur un fruit en escalier, la première assise ayant un socle de 15 à 28 centimètres de saillie. La fondation intacte aurait donc en moyenne 3 mètres et plus. Elle a dû être assez irrégulière, étant donné qu'on s'est servi de matériaux de fortune.

En dessous des gros blocs, les fondations se composent de 5 à 6 lits de cailloux roulés ou de serpentines liés uniquement avec de la terre glaise et quelques tuiles, sur une hauteur de 0 m. 75. Les deux, par endroits les trois premières assises de gros blocs, traversent toute l'épaisseur du mur; au-dessus il est composé seulement de deux parements laissant au milieu un intervalle de 0 m. 55, rempli de terre noirâtre extrê-

¹ Voir plus haut, p. 120, DEONNA, *Monuments antiques de Genève et des environs immédiats*. V. *Fragments architecturaux provenant du mur de l'enceinte romaine de Genève*; BLONDEL, *L'enceinte romaine de Genève*, *Genava*, II, p. 109 sq.

mement tassée. Nous n'avons pas retrouvé ici, comme dans la précédente fouille, du mortier rougeâtre entre les assises supérieures, mais cela est dû uniquement au fait qu'on devait boucher à l'extérieur seulement les interstices avec ce mortier; ici le ravalement l'a fait disparaître. Tout est posé à joints vifs, soigneusement, par assises régulières. Le fruit du mur à l'extérieur est très prononcé, il existe aussi un peu à l'intérieur. Il aurait extérieurement, à 7 mètres de hauteur, environ 0 m. 30, non compris le socle de la première assise.

Les terres de remplissage étaient parsemées de débris de poteries noires et grises ainsi que de fragments de vases à glaçure rouge et de charbon. Il est évident que dans la partie supérieure du vide il y avait des débris plus récents, tombés par le fait de remaniements du moyen âge.

La hauteur conservée dépasse 7 mètres avec environ 8 assises de roches ou de grès. Ces assises, constituées par des matériaux divers, sont de hauteur irrégulière; certains lits ont 0 m. 65, d'autres seulement 0 m. 20. Ce fait s'explique afin de gagner les différences de niveau, car le terrain entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et les jardins derrière l'Auditoire monte sensiblement. Pour garder des assises horizontales, on a établi des fondations par sections exhausées, ou retranches successives, d'où la nécessité de dédoubler les assises aux différents paliers. Ce système est très visible sur la face du mur conservé dans le passage du N° 11. Nous ne savons comment se présentait le mur au dessus de ces 7 mètres de blocs assisés, il devait probablement s'élever en petit appareil, peut-être avec bandes de briques, mais les maisons posées par dessus ont tout détruit jusque sur les blocs.

Il faut remarquer que les monuments qui ont servi à cette construction ont du être exploités systématiquement: on a d'abord employé un monument, puis ensuite un autre, quand le premier était épuisé. Cela semblerait exclure un transport lointain. Nous avons exposé que le travail s'était fait très hâtivement, nous devons être moins positif sur ce point. Le soin avec lequel on a établi les bases et la manière dont on a posé les lits à joints vifs prouvent que la main d'œuvre n'était pas mauvaise et qu'on a pris un certain temps pour monter le mur. Ce qui par contre est prouvé, c'est le mépris complet de la nature des matériaux, les plus beaux motifs étant utilisés sans égard pour leur valeur artistique. Les parties sculptées sont en général tournées à l'intérieur du mur.

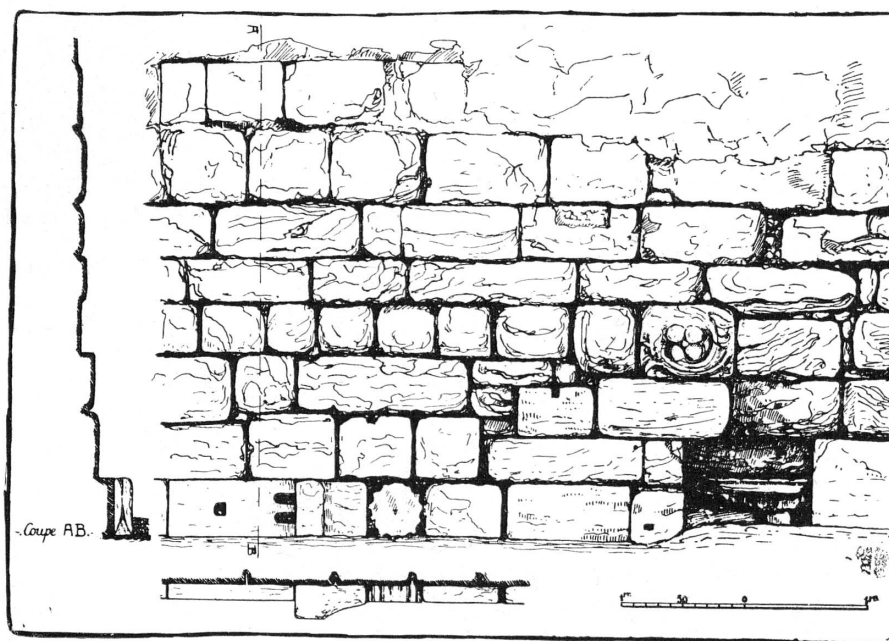
La question du fossé ne peut être tranchée par cette fouille, car les niveaux sur la cour du N° 11 ont été abaissés plus bas que les fondations anciennes, ce qui a nécessité la construction en sous-œuvre du mur en pierres de Meillerie. Il est exclu que le fossé ait été creusé près du mur, car nous ne l'avons pas retrouvé derrière les immeubles de la Taconnerie, où le terrain n'a pas été abaissé, mais au contraire remblayé pour former la terrasse et le jardin. S'il a existé, il se trouvait bien en avant des murs, suivant les autres exemples connus, et dans ce cas se serait confondu avec la dépression du Bourg-de-Four. L'intérêt de ces fouilles porte aussi sur le fait d'avoir

déterminé une partie du mur de la tour carrée qui flanquait la porte du Bourg-de-Four. Il mesurait là environ 2 m. 50 d'épaisseur.

Les dimensions du mur de Genève concordent avec les autres exemples d'enceintes réduites; 3 mètres est la moyenne la plus fréquente, épaisseur supérieure à celle des enceintes de l'époque précédente¹. La forme des tours carrées pour la défense des portes est aussi usuelle, surtout en Rhénanie, alors que les tours intermédiaires sont circulaires ou demi-circulaires. Pour le moment, nous n'avons retrouvé aucune tour sur les courtines, il est possible que seuls les angles de l'enceinte en étaient pourvus. Les tours carrées des portes sont en général saillantes à l'extérieur, ce qui n'est pas le cas ici. La tour de droite, en entrant, la plus grande, formait un rectangle presque régulier, de 11 m. sur 7 m. 50 en moyenne, non compris le rentrant intérieur de la porte proprement dite.

Des fouilles subséquentes, sur d'autres points, permettront de compléter les données que nous avons déjà sur l'enceinte romaine de Genève. La trop petite partie, où nous avons opéré un sondage sous le mur, n'a pas permis de reconnaître d'autres substructions plus anciennes, pouvant se rapporter aux murs de *l'oppidum* gaulois.

¹ ED. ANTHÈS, *Spätromische Kastelle, u. feste Städte im Rhein u. Donaugebiet, Röm. germanische Kom.*, Ber. X. p. 162 sq.



Enceinte romaine de Genève (*Genava*, II, 1924, p. 112, fig. 2).